

PRÊTRES POUR L'ÉVANGILE

Mgr Christophe Dufour

Béni sois-tu, Père Créateur,
Tu mets tout ton amour en tes fils bien-aimés,
Tu aimes et tu appelles chacun par son nom,
Dès l'instant de sa conception,
Le plus petit des enfants des hommes est grand devant toi,
Cher à tes yeux et d'un prix infini,
Unique au monde et irremplaçable.
En le créant, tu l'aimes.
En l'aimant, tu l'appelles.
Ton amour donne sa chance à chacun.
Ton appel inspire force et confiance au cœur de l'être.
Qui le fera entendre à ceux qui cherchent leur chemin ?
Qui leur dira que tu comptes sur eux ?
Seigneur donne-nous de croire davantage
Que tu es un Dieu qui appelle.
Donne-nous de contempler en tout être
La force de ton appel.

Mais nous étouffons ta voix, Père très Saint,
La voix de ta confiance en tes fils bien-aimés.
Tu sèmes, et la terre que nous sommes

Demeure sèche et dure.
Tu appelles et nous n'inspirons pas confiance.
Donne à nos communautés d'être comme le sein d'une mère,
Nourricières et fortifiantes.
Donne à ton Eglise d'être fervente et fraternelle,
Évangélique et configurée à ton Fils,
Engagée au cœur du monde sous le souffle de l'Esprit.
Nous croyons que tu appelles aujourd'hui des jeunes
A donner leur vie pour le Christ.
Puisse ton Eglise leur donner envie de dire OUI.

Père très bon et généreux,
Depuis l'origine tu conduis ton peuple
Et suscites en son sein des prêtres et des prophètes,
Des apôtres et des saints.
Tu les fais naître parfois de la femme stérile.
Isaac né de Sara, Samuel né de Anne.
Jean né de Zacharie et Elisabeth.
Toi qui, des pierres, peux susciter des enfants à Abraham,
Vois ton Eglise pauvre et fragile,
Pécheresse et sourde à tes appels,
Veille sur elle et suscite en elle
Les pasteurs qui la conduiront,
Les apôtres qui porteront ta parole.

Père,
Que ta volonté soit faite.

Christophe Dufour.

LETTRE PASTORALE DU JEUDI SAINT 2003

Chers amis et frères prêtres, permettez que je m'adresse à vous au sujet de votre vie et de votre ministère dans ce diocèse de Limoges où vous êtes en mission. J'ai écouté le Conseil Presbytéral qui n'a cessé de réfléchir à ce thème, notamment depuis deux ans. Comment être prêtre dans le temps qui est le nôtre, aujourd'hui, au cœur du monde et pour son salut, à la suite du Christ et en son Eglise ? « Nous voulons être missionnaires » dites-vous. « Comment garder le souffle de la mission tandis que tant de tâches nous accaparent et nous épuisent ? ».

Je voudrais redire ici les convictions qui fondent le ministère presbytéral dans notre Eglise catholique ; elles seront notre boussole. Face aux questions nouvelles, je ne donnerai pas de réponses – nous les chercherons ensemble – mais seulement quelques orientations ou conseils pour vivre le ministère de prêtre au service des communautés du diocèse de Limoges.

I - PRÊTRES À LA MANIÈRE DES APÔTRES

Le ministère de prêtre est un ministère apostolique. Ce qui définit le prêtre, c'est qu'il est un apôtre, un envoyé. Toute sa vie est une réponse à la parole du Christ, on peut même dire à son ordre. Le prêtre est ordonné à la proclamation de l'Évangile : « *Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création* » (Mc 16, 15). Le prêtre est tout entier le sacrement de cet ordre au milieu du peuple de Dieu. Il le vivra en étroite connivence avec le Christ, dont il sera l'ami intime, passionné comme lui de Dieu et des hommes, recevant de lui la mission de proclamer par toute la terre la Bonne Nouvelle du salut de Dieu parmi les hommes. Cette mission apostolique est celle du Christ, prophète, prêtre et roi. C'est ainsi que la définit le Concile, en trois mots annoncer, sanctifier, conduire. C'est la mission des évêques, successeurs des apôtres, dont les prêtres sont les coopérateurs.

1) Apôtres de la Parole : prêtres pour annoncer l'Évangile de Dieu

Ceci est plus que jamais un défi : dire la Parole de Dieu aujourd'hui, par des mots et des gestes qui la portent, touchent les cœurs et donnent vie. Cette Parole est Bonne Nouvelle, elle relève et redresse, elle libère et apaise, elle guérit et chasse les esprits mauvais, elle donne sens et ouvre des chemins de vie, elle éclaire et réchauffe, elle offre de la saveur et du bonheur de vivre, elle est sel et lumière dans la vie et sur la route des hommes. Passionnés de cette Parole, nous avons été envoyés pour l'annoncer à temps et à contretemps, pour qu'elle fasse son chemin dans les cœurs et dans la vie, dans le peuple de Dieu et dans les cultures. La mission n'est pas facile, recon-

naissons-le. Le monde a ses résistances. Comment relèverons-nous le défi de l'annonce de l'Évangile ? Deux voies sont incontournables :

- Nous mettre à l'écoute de nos contemporains. S'ils ont leurs résistances, ils ont aussi leurs attentes. Quels sont, dans notre ministère, les lieux où nous pouvons partager leurs aspirations, leurs questionnements, leurs recherches, leurs désirs les plus profonds, leur quête intérieure, leur idéal de vie ?

- Nous laisser transformer nous-mêmes par la Parole que nous annonçons. Comment en faisons-nous notre nourriture quotidienne ? Qu'est-ce que l'Évangile renouvelle dans notre propre existence ? Quels sont les lieux où nous la partageons entre prêtres, entre prêtres et laïcs, pour apprendre à en être les témoins ensemble, en Eglise ?

2) Apôtres de la sainteté : prêtres pour sanctifier le peuple de Dieu

Le défi est ici de proposer l'idéal de la sainteté et faire œuvre de sanctification à travers les rites et les gestes de l'Eglise, dans le ministère des sacrements et de la prière. Les gestes de l'Eglise sont les gestes mêmes de Jésus et c'est l'Esprit Saint qui, aujourd'hui, sanctifie. Le prêtre est engagé dans cette action de Dieu qui opère dans les sacrements. Il engage tout son être dans sa parole quand il dit au nom du Christ : « Je te baptise », « je te pardonne ». Il s'engage tout entier dans ses gestes quand ses mains appellent l'Esprit, offrent et consacrent le pain et le vin : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang ».

Ici encore, les rites et les gestes de l'Eglise seraient-ils usés, auraient-ils perdu leur sève ? Mais tant de gens s'abîment aujourd'hui en toutes sortes de pratiques qui, nous le pensons, sont souvent aliénantes et ne leur font pas que du bien. Comment relèverons-nous le défi de la sainteté ? Je propose ici encore deux voies :

- Nous laisser nous-mêmes sanctifier par les sacrements et la prière, faisant l'expérience qu'ils sont source d'une vraie libération. La prière fait partie de notre mission ; quels moyens

nous donnons-nous pour la vivre et la nourrir ? Avec quelles communautés pratiquons-nous l'Eucharistie quotidienne ?

- Renouveler notre façon de proposer les gestes de l'Eglise. Nous apprendrons à leur donner vie et sens pour nos contemporains, ensemble, en Eglise, avec la grâce de l'Esprit Saint. Nous veillerons à ce que la liturgie et les sacrements soient portés par une communauté, reliés à une catéchèse et inscrits dans une incessante démarche de conversion. Ainsi sanctifié, le peuple des baptisés sera lui-même, dans ses actes et dans ses gestes, Corps du Christ et sacrement du salut de Dieu en Jésus-Christ.

3) Apôtres de la charité : prêtres pour conduire une communauté d'Eglise

Le prêtre rejoint ici le défi de toute une société, le défi de vivre ensemble : il a mission de conduire le peuple de Dieu. Faire vivre une communauté ou une communion de communautés, voilà une charge qui mange aujourd'hui beaucoup d'énergie et parfois use ou décourage ceux qui ont une responsabilité pastorale. Pasteurs, nous passons beaucoup de temps à gérer des conflits, à courir d'une activité à l'autre jusqu'à risquer d'en perdre le souffle. Comment relever le défi ? Ici encore, je propose deux apprentissages nécessaires :

- Nous mettre à l'écoute de la voix du Christ, l'Unique Pasteur. Nos occupations ont-elles comme finalité le service de la charité ? Puisent-elles à la source ? Nous ouvrent-elles sur les plus pauvres, ceux qui cherchent, ceux qui appellent ?

- Travailler en équipes. Le pasteur reçoit des collaborateurs avec qui il vit en étroite connivence. Ainsi seront les « équipes pastorales » et les « conseils » non pas d'abord pour organiser l'action, mais se mettre à l'écoute de l'Esprit. Nous apprendrons ensemble l'art d'être pasteur de ce peuple que Dieu nous confie et qu'il conduit ; nous apprendrons l'art de la symphonie pastorale pour former, à la lumière des Actes des Apôtres, une Eglise qui vit de l'Esprit, une Eglise missionnaire, une Eglise qui propose la foi, porte l'espérance et témoigne de l'amour du Christ. « *Il y en a encore beaucoup qui ne sont pas de ce ber-*

cail » dit le Pasteur. Ils sont nombreux, les « *amis de la paix* » vers qui les apôtres sont envoyés.

II - MINISTRES ORDONNÉS

Le ministère du prêtre est un ministère ordonné. Le sacrement de l'ordination redit à tout le peuple de Dieu que le Christ est la pierre d'angle de l'Eglise : Christ Pasteur et Serviteur.

C'est ainsi que l'Eglise a été édifiée, selon un ordonnement significatif qui exprime le mystère et déploie en son sein la primauté du Christ qui l'a fondée. Le vocabulaire demande à être clarifié. On dit « ministère ordonné » pour le distinguer des ministères « institués », et des ministères « reconnus » ; institués, les ministères le sont par un acte liturgique, et pour la vie ; reconnus, les ministères le sont par une lettre de mission ou de reconnaissance, et pour un temps déterminé. On dit « ministère presbytéral », pour le distinguer du « ministère diaconal ». On dit « sacerdoce ministériel » pour le distinguer du « sacerdoce commun » ; le premier est conféré par l'ordination, le second par le baptême et la confirmation.

Le Conseil presbytéral propose trois dimensions du ministère presbytéral.

1) Un ministère de présidence

C'est le Christ qui préside son Eglise. L'évêque et les prêtres sont ordonnés pour la présider en son nom et signifier au sein du peuple de Dieu la présence du Christ Ressuscité. Ce n'est pas la fonction qui est première, mais le sens. Ce n'est pas un pouvoir, mais un service : le prêtre est ordonné au service de la communion.

C'est en ce sens que le prêtre préside la communauté à laquelle il est envoyé et dont il est le « pasteur ». Ce ministère l'établit seul, face à l'Eglise ; c'est ainsi qu'il tient sa place quand il préside l'Eucharistie au nom du Christ. Mais il vit aussi ce ministère en relation, signifiant qu'il est lui-même dans la communion de l'Eglise. Lorsqu'il préside une liturgie, une assemblée, un conseil, ou toute autre rencontre de la commu-

nauté, il doit pouvoir compter sur des équipes d'animation et de vrais acteurs, engagés et responsables. Faisons confiance.

2) Un ministère d'accompagnement

C'est le Christ qui accompagne son Eglise, comme il accompagne les disciples sur le chemin d'Emmaüs. Comme le Christ, le prêtre est un accompagnateur. Il accompagne des personnes, notamment celles à qui des responsabilités ont été confiées dans la communauté. Il accompagne des équipes, des services, des mouvements...

L'accompagnement ne se réduit pas à une tâche de suppléance. C'est un vrai travail d'éducation, d'éveil et de formation, par la Parole de Dieu, les sacrements et l'appel à l'engagement. Le prêtre permet à des personnes et des groupes de se structurer dans la foi et la fidélité au Christ, pour un apostolat authentique et responsable.

3) Un ministère de fondation

C'est le Christ qui fonde son Eglise. Nous le voyons fonder solidement l'engagement des disciples dont il fera ses apôtres. Mais il va aussi de l'avant, itinérant, à la rencontre de nouveaux visages, jusqu'aux frontières.

Ainsi le ministère de fondation du prêtre s'entend dans un double sens.

- Fonder l'Eglise, c'est lui assurer ses fondations : le prêtre a pour mission de consolider les communautés sur le Christ, dans la prière, la foi et la charité.

- Fonder l'Eglise, c'est la faire naître là où elle n'existe pas (quartiers, communes, milieux de vie...). « La moisson est abondante mais les ouvriers peu nombreux », le prêtre appelle les baptisés à cette responsabilité apostolique que leur confère le baptême.

III - SERVITEURS DE L'ALLIANCE

Le ministère du prêtre est un ministère de relation. Dans son exhortation apostolique, Jean Paul II note le « caractère

essentiellement relationnel de l'identité du prêtre » (PVD 12). Pour servir l'Alliance qui réconcilie les hommes en Christ dans la paix, le prêtre est appelé à vivre une triple relation de fraternité, de filiation et de paternité.

1) Le prêtre est un frère

Le prêtre vit avec les hommes des liens de fraternité et d'amitié. Il est un « être avec », solidaire de ce que vivent tous ceux auprès de qui il est envoyé. « *Les prêtres vivent avec les autres hommes comme avec des frères. Ils ne seraient pas capables de servir les autres hommes s'ils restaient étrangers à leur existence et à leurs conditions de vie* » (PO 3). Le Christ lui-même s'est fait en tout semblable à ses frères. Frère du Christ, le prêtre est frère de tout homme, « frère universel ».

2) Le prêtre est un fils

Vivant en Christ la communion intense avec tous ses frères en humanité, l'Esprit le tourne vers le Père et lui fait crier « Abba ». Le prêtre, comme le Fils, est tout entier offert au Père ; comme lui il se reçoit du Père dans l'Esprit. C'est une prière filiale qu'il fait monter chaque jour vers Dieu au nom de tous ses frères, en particulier dans l'Eucharistie. Il est aussi « fils prodigue », et implore le pardon de Dieu dans le sacrement de réconciliation.

3) Le prêtre est un père

Certes, il est dit dans l'Evangile : « Ne vous faites pas appeler "Père" car vous n'avez qu'un seul Père ». Pourtant le prêtre est appelé à une relation de paternité, sur le plan pastoral et spirituel, notamment dans son ministère de fondation et d'accompagnement. « *C'est moi qui, par l'Evangile, vous ai engendrés en Jésus-Christ* », dit saint Paul aux chrétiens de Corinthe (1 Co 4, 15).

IV - PRÊTRES DANS LE DIOCÈSE DE LIMOGES

Un monde bouge, l'Eglise se réforme pour demeurer fidèle à l'Évangile. Le Concile Vatican II avait lancé ce mouvement de réforme pour une Eglise missionnaire qui fasse briller la lumière du Christ au cœur du monde de ce temps. Les orientations données renouvelaient la façon d'exercer le ministère de prêtre.

Vingt ans après le Concile, le synode du diocèse de Limoges avait tracé la « route de l'Eglise ».

Presque vingt ans après le Synode, où en sommes-nous ? Comment vivre le sacerdoce ministériel ? Quels prêtres pour quelles communautés ? Quels ministères pour notre Eglise diocésaine ? En quoi ces questions sont-elles posées de façon nouvelle ? Nous nous donnerons les moyens d'y réfléchir ensemble dans les années qui viennent. J'ai la conviction qu'en ce qui concerne la vocation des ministres ordonnés et la vocation des laïcs, l'équilibre n'est pas encore trouvé, mais les orientations du Concile demeurent notre guide.

Me voici depuis deux ans au milieu de vous, avec vous au service de l'Eglise qui est à Limoges. Vous aimez l'Eglise, vous êtes chevillés au Christ, vous avez le vif désir de lui être fidèles et de vivre selon l'Évangile. Et pourtant, dans ce temps qui est le nôtre, vous vous demandez parfois où poser le pied et faire le pas. La direction à suivre ne vous paraît plus si claire. Est-ce seulement en notre diocèse ? Est-ce seulement en l'Eglise ? Nous voici solidaires d'une humanité qui se mondialise ; les défis ont changé d'échelle. Plus que jamais nous sommes appelés à être, en Eglise, d'humbles témoins de l'Espérance que nous portons.

Est-ce que je dirai la route à suivre ? Le cap n'a pas changé, il est donné par le Christ depuis le commencement, et la boussole nous aide à faire le point à chaque pas. Voici pour terminer quelques repères – ou plutôt quelques conseils – pour donner à vivre dans la confiance le ministère presbytéral en notre diocèse.

1) Offrir la confiance

Parce que Dieu nous fait confiance, nous sommes appelés à faire confiance au peuple des baptisés. Faisons confiance à ceux à qui nous avons donné des responsabilités, petites ou grandes ; la grâce de Dieu les accompagne. Faisons confiance aux initiatives du peuple de Dieu. Veillons, discernons, mais aussi contemplons les merveilles de Dieu en son peuple.

2) Une diversité de ministères

Pour que l'Eglise vive et que les communautés soient solides, les ministères sont nécessaires, selon les vocations et les charismes. N'ayons pas peur d'appeler. Le ministère diaconal est encore trop peu connu dans le diocèse ; il est pourtant une grâce pour l'Eglise et un signe fort dans sa mission. Un grand chemin a été fait pour la catéchèse, les aumôneries de collèges et lycées, l'accompagnement des familles en deuil. La pastorale des baptêmes et celle des mariages pourraient être mises sous la responsabilité de laïcs reconnus, appelés et formés pour cette mission, au sein d'équipes dans lesquelles les ministres ordonnés auraient toute leur place, de la préparation à la célébration. Des communautés locales pourraient aussi être animées par des laïcs. L'Esprit fait pleuvoir ses dons, discernons où il fait signe en notre diocèse.

3) Que le dimanche soit une fête

Je constate un renouveau de la messe dominicale, quand elle rassemble la famille de Dieu, des plus petits aux plus grands, faisant une large place aux enfants, accueillant ceux qui ont une foi vacillante, invitant les plus fragiles, malades, handicapés, personnes âgées et isolées. Elle est belle notre Eglise, quand elle se rassemble ! Le dimanche est alors un jour béni de joie et de fête. Le prêtre ne court pas. Il est tout entier présent à la rencontre et à la prière. L'Eucharistie fait l'Eglise. Convivial, fervent et solidaire, le rassemblement des chrétiens fait signe sur la route des baptisés, et aussi à tous ceux qui sont en recherche. A ceux qui viennent individuellement demander un sacrement, comment leur donnerons-nous de rencontrer l'Eglise famille de Dieu ?

